

Nom :
MAJUSCULE

Prénom :
MAJUSCULE

Arrêt des inscriptions
8h.25 (19km)
8h55 (7 et 11km)

Pour recevoir photos, résultats, informations et invitations pour la remise des récompenses éventuelles.

Courriel : _____ @ _____

(Si c'est manuscrit utiliser des MAJUSCULES- SVP. L'utilisation des lettres minuscules est une source d'erreurs. Merci)

Téléphone : 06..... (si besoin d'un complément d'informations pour le dossier d'inscription)

Année de naissance :	Homme :	19 . .
	compléter la case utile	
		200...
	Femme :	19 . .
		200...

Course 7 Km 2009 et avant	9h.00	<input type="checkbox"/>
Course 11 Km : 2007 et avant. (Challenge Trail47)	9h.00	<input type="checkbox"/>
Course 19 Km : 2005 et avant. (Challenge Trail47)	8h.30	<input type="checkbox"/>

Cocher la case utile

Justificatif à fournir (ou sa copie¹) (voir [page2](#))

MAJEURS

FFA : **Licence 2024-2025** **Athlé-Compétition ; Athlé-Entreprise ; Athlé-Running ; ou **Pass'J'aime Courir (valide)**

N°Licence : Club :

AUTRES Fédérations et **NON-Licenciés** :

PPS N°: valable le **15 Septembre 2024**
Certificat médical de moins de 1 an autorisant la **compétition**.

MINEURS (2008 et 2009)
Questionnaire de santé daté du **15 septembre 2024**
Ou à défaut :
Certificat médical de moins de 6 Mois autorisant la **compétition**

Assurance Individuelle accident : il m'incombe de m'assurer personnellement.

Acceptation du règlement : J'ai pris connaissance du **règlement** et déclare l'accepter sans aucune restriction.

Protection vie personnelle : J'autorise la publication des photos et des résultats.

Signature de l'athlète

Si numérique : cocher

Je suis né en 2008 ou 2009 : je fais remplir une Autorisation parentale

Je soussigné(e) (Nom) : (Prénom) :, **parent ou tuteur légal** de l'athlète mineur inscrit ci-dessus autorise ce dernier à participer à la manifestation « Bouge ta planète » et autorise les organisateurs à prendre les mesures nécessaires en cas d'incident. Joindre : ou licence, ou questionnaire ou certificat médical de moins de **6 mois**

Fait à :, le :Sept. 2024. Signature du parent ou tuteur légal :

Je participe à la lutte
contre la faim :

12 €

Supplément 3€
sur place le 15.09

Je réserve un repas :

Repas

12 €⁽²⁾

■ Épreuves chronométrées.

■ Réserve à l'organisation

■ N° Dossard

(1) L'organisateur à l'obligation de conserver les copies des pièces justificatives (10 ans).
Le coureur, même s'il fournit une photocopie, doit pouvoir présenter l'original aux Autorités.
(Photocopie sur place possible au Poste Informatique.)

(2) apéritif+salade de tomates + saucisses + frites + fromage + gâteau + café +1verre de vin

Inscriptions par courriel clic sur lien ci-dessous :

<https://course-nature-des-3-plateaux.jimdofree.com/cn3p/inscriptions-cn3p/>

RESPONSABILITE CIVILE : Les **organisateurs** sont couverts par une police souscrite auprès de la Mutuelle St Christophe 277, rue St Jacques 75256 Paris Cedex 05. sous le N° 10117643904 du 01.01.2024.

Si inscription par courriel pas la peine de renvoyer cette page 2 dont le seul but est de vous informer

À partir du **1er septembre 2024** la **Licence FFA** doit être datée : **2024/2025**.

Sportif majeur



À partir du **1^{er} septembre 2024**, pour simplifier leur processus **d'inscription**, les **majeurs** doivent effectuer le suivi d'un **Parcours Prévention Santé (PPS) en ligne** qui remplace la visite médicale permettant de fournir le traditionnel certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique.

Concrètement, l'athlète majeur devra se connecter, dans les **trois mois** précédant sa compétition, à la plateforme web dédiée : pps.athle.fr et y suivre les différentes étapes vouées à le sensibiliser aux risques, précautions et recommandations liés à la pratique de la course à pied, via du contenu pédagogique (texte et vidéo).

Le participant licencié FFA, qui a déjà eu à suivre le Parcours Prévention Santé (PPS) pour sa prise de **licence** (FFA), sera de fait **exempté** de ces modalités PPS avant chaque course, comme cela était déjà le cas par le passé avec le système du certificat médical.

Au terme du PPS, le participant pourra éditer son **attestation** de fin de Parcours valable **3 mois**.

Pour finaliser votre inscription à la course, vous devrez :

- inscrire le numéro de l'attestation PPS au recto du présent Bulletin d'inscription et fournir une copie

Sportif mineur (2008/2009)

À noter que conformément à la loi, la réglementation n'a pas été modifiée pour les **mineurs** qui doivent toujours présenter ou une **licence** (FFA) **ou** un **questionnaire** de santé **ou** un **certificat médical** de moins de **6 mois et autorisant la « compétition »**.